

Compte-rendu du conseil municipal du 7 décembre 2015

Etaient présents : Alain LIENARD, Patrick CHARPENTIER, Michel SAINT-MARTIN, Grégory BELAZIZ, Jacques DECOURTRAY, Sandrine BRISON, François CASTEL, Frédéric DEBRUX, Michel DEMARQUET, Virginie GILLARD, Nicolas MONVOISIN, Denise PENIN, Pierre PERON.
Etait absente et excusée : Stéphanie BARRE.

Le compte-rendu de la réunion du 05 octobre a été validé et les délibérations prises, signées.

Changement de gestion de la restauration scolaire : à partir du 1^{er} janvier 2016 la restauration scolaire ne sera plus gérée par tickets mais par quittance à souches.

➤ **Finances**

PC

Vote des taux d'imposition 2016 Depuis 2012 les taux n'ont pas bougé. Le Conseil Municipal décide **à la majorité** d'augmenter de 1% chaque taxe ce qui donne 13,01 pour la taxe d'habitation 15,27 pour le foncier bâti, 43,32 pour le foncier non bâti.

Vote du budget fonctionnement 2016

Suite au débat d'orientation budgétaire, PC liste les crédits affectés à chaque article de la section de fonctionnement. Il propose un budget dépenses en **baisse de 2%**. Le budget fonctionnement de 2016 a été voté à l'unanimité : **dépenses : 300K€, recettes : 315K€**

Perspectives Investissements Recettes spécifiques prévues en 2016 sans compter le bilan au 31 décembre 2015 : TAM : 5K€ FCTVA : 15K€ FC : 40K€ soit 60K€

Subventions aux associations

Les Canailoux ayant payé l'animation du repas des aînés se verront remboursés par une subvention de 400€. MMH dans le cadre de la conférence 14-18 du 10 novembre aura droit à une subvention de 150€.

Classe de neige 1800€ ont été prévus cette année (900€ par les associations et 900€ par la commune) et seront versés directement à la coopérative scolaire. C'est la secrétaire de l'école qui aura en charge la gestion de cette somme et des participations parentales.

Indemnité du Maire Le Maire renonce à l'indemnité à taux plein de 31% (soit 1060 euros) qu'il aurait dû percevoir à compter du 1^{er} janvier 2016 (loi 2015-366 du 31 mars 2015 pour les Maires des communes de moins de 1000 habitants) et décide de ne bénéficier que d'une indemnité identique aux adjoints (280 euros).

Exonération du FNB : un jeune agriculteur vient de s'installer et la commune peut lui octroyer une exonération de 50% du FNB, durant cinq ans. Délibération prise à l'**unanimité**.

➤ **Travaux**

MSM

Présentation du Programme Pluriannuel d'Investissements(PPI)

Le conseil municipal a pris connaissance des projets d'investissements (travaux et achats) proposés jusqu'en fin de mandature ainsi que des demandes faites à la CAMVS pour les compétences voirie.

Le point important pour 2016 sera la mise en accessibilité de la salle des fêtes et de l'école suivant les normes imposées.

La grande salle de la médiathèque sera repeinte, un complément d'illuminations est prévu tout comme l'achat de stands (fête des voisins et en cas de non reconduction du chapiteau). Le conseil réfléchit aussi à l'installation de feux tricolores intelligents en centre bourg (rue de Maubeuge et rue de l'église), pour répondre aux préoccupations des riverains (vitesse excessive des véhicules).

Ont été demandés comme travaux à compétence aggro d'ici la fin de la mandature :

Réfection rue des Ecolies, rue de Boussières, rue Haute, création d'un trottoir route de Pont sur Sambre, réfection du trottoir rue de Maubeuge (résidence Haplencour – Ecole P.Devigne), création d'un trottoir rue du Trieu Audin (du carrefour Ecolies à l'intersection, chemin des Quarante)

Ont été demandés comme travaux avec concours de l'Etablissement Public Foncier :

aménagement paysager Manissart, et réhabilitation de la ferme Blondiau, rue de l'église.

A noter que les décisions prises par la CAMVS et par l'EPF peuvent venir modifier le PPI à initiative municipale sauf pour les travaux imposés de mise en accessibilité qui devront être terminés en 2019.

Présentation de l' Ad'Ap Agenda réalisé sur 3 ans en prévoyant pour fin mars 2016 le projet d'accessibilité de la SDF avec le concours de l'agglo pour le montage des dossiers.

Chemin des Quarante Réception des travaux le 2 décembre. Dernier compactage réalisé ce jour. Si nécessaire (dégradation due au passage des chevaux) un gravillonnage central sur une largeur de 1m serait réalisé au printemps. Une barrière forestière va être installée à l'intersection du chemin des Quersonnières et deux panneaux (voie en impasse) vont être apposés à chaque extrémité.

Aire de croisement chemin du Trieu Mouton Signalétique demandée à la CAMVS (pose au 1^o trimestre 2016).

➤ **Fêtes et cérémonies**

GB

Bilan repas des aînés : 45 repas servis et 13 portés à domicile, bilan très satisfaisant, bonne ambiance, cadeau offert par la Municipalité.

Répartition distribution colis (5 tournées sont prévues), le 12 décembre

Calendriers : distribués fin décembre avec le flash infos pour les vœux.

Noël des enfants Diffusion d'un film et goûter le vendredi 18 décembre

Fête de Noël de l'école samedi 19 décembre à 14h (danses et chants, remise des cadeaux)

Préparation Cérémonie des vœux 9 janvier à 10h30 : montage audiovisuel commenté, apéritif dinatoire, remise des récompenses des maisons fleuries, présentation du site internet de la commune, vœux du conseil municipal à la population.

➤ **Ecole – Médiathèque**

JD

Présentation de l'organisation Classe de neige Le projet soumis aux enseignants a été présenté au conseil municipal et il le sera aux parents, lors de la réunion prévue le 15 décembre. 30 élèves sont concernés par cette classe de neige à périodicité triennale pour permettre à chaque écolier de partir au cours de sa scolarité primaire.

4 accompagnateurs : 3 adultes (pas de parent d'élève) et 1 enseignant. Le lieu choisi sera la Haute Savoie pour être sûr d'avoir de la neige. Le moyen de transport privilégié sera sans doute le train. Coût de la pension complète, du voyage, des équipements, des remontées mécaniques : 15 000€. Participation des parents à hauteur de 20€ par mois à compter de janvier 2016.

2700€ par les associations, 2700€ part à charge de la commune. Il manquerait donc 2400€ qui pourraient être trouvés par des animations en 2016 ; celles-ci pouvant faire aussi baisser la part parentale.

Bilan NAP Quarante enfants sont inscrits aux NAP

Lundi : 11 enfants en cycle 1, 10 en création terre, 11 en danse, 8 en tennis de table

Vendredi : 11 enfants en cycle 1, 10 enfants en jeux de société, 19 en judo

Réorganisation Médiathèque Les achats relatifs à l'aménagement du coin enfants ont été réalisés (fauteuils poire) et luminaires avec des chiffres et des lettres.

Concours de dessins libres anonymes sur le thème de l'hiver, présence de 2 personnes pour le jury et remise des récompenses aux vœux du conseil municipal. Les dessins seront collectés pendant les vacances de Noël.

Ouverture durant les vacances de Noël

LUNDI 21 et 28 9h-12h et 14h-17h30

MERCREDI 23 et 30 9h-12h et 14h-16h30

JEUDI 24 et 31 9h-12h

SAMEDI 26 et 2 9h30-12h

➤ **Question diverse**

Sollicité pour subventionner l'achat par un particulier de plantations à mettre sur le domaine public, le conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas répondre favorablement arguant du fait que les achats antérieurement subventionnés le furent pour stabiliser des talus et non pour agrémenter la devanture de particuliers.

Ce compte rendu sera soumis à l'approbation des conseillers municipaux lors de la réunion de janvier.

La séance est levée à 21H40.